

Des difficultés? Appelez Le déclic ...

Dès lundi 7 novembre, la ligne d'écoute téléphonique romande «Le déclic» sera à la disposition des familles paysannes et de leurs proches afin de les aider face à leurs besoins, doutes et soucis.

● Vivre avec une épée de Damoclès, se demander chaque jour si l'exploitation survivra aux mutations effrénées imposées par la politique actuelle, craindre pour l'avenir de ses enfants quand ils choisissent d'être agriculteur, voilà qui met les nerfs à rude épreuve. Confrontées à des difficultés croissantes, assaillies de chiffres et statistiques décourageants, les familles paysannes sont à la peine. Pas toutes bien sûr! Mais les indécorables optimistes se font rares. Inquiétudes, soucis et même déprimés gagnent les campagnes. Face à ce phénomène, plusieurs organismes agricoles cantonaux ont mis en place des cellules de crise. Leur mission est d'apporter une aide concrète; elles interviennent souvent dans le cas d'une situation financière délicate et d'une nécessaire restructuration. Utile, ce service implique néanmoins une démarche personnelle qu'il n'est pas toujours aisé d'assumer: il faut se dévoiler, rencontrer un conseiller ou une conseillère et lui exposer ses problèmes. Pas évident dans ce milieu très pudique qu'est l'agriculture. A partir du 7 novembre, une nouvelle possibilité d'écoute et de soutien sera à la disposition des familles paysannes romandes et de leurs proches: une antenne téléphonique, garantissant anonymat et confidentialité, sera ouverte chaque lundi de 8 h à 14 h. Baptisée «Le déclic», et gérée par une association éponyme fondée le 7 septembre dernier, ce service comble un vide en Suisse francophone. En effet, outre Sarine le «Sorgentelefon» assure ce rôle de «main tendue agricole» depuis 1997. Durant la phase de réflexion et d'élaboration du déclic, le groupe de travail romand (issu de «Paysanne en toute conscience», lire ci-dessous) a eu des contacts répétés avec des responsables du Sorgentelefon. «Ce échange nous ont permis de nous inspirer du fonctionnement et de la structure du Sorgentelefon», explique Anne Boutenel, collaboratrice au Service romand de vulgarisation agricole (SRVA) et coordinatrice du projet. A l'avenir, certaines collaborations sont envisagées entre Le déclic et le Sorgentelefon (partage d'expériences, formation).

UN SEUL NUMÉRO

Pour atteindre Le déclic, il suffit de composer le numéro 021 946 03 15 le jour de permanence (lundi de 8 h à 14 h). L'appel arrive au secrétariat du Centre de Crêt-Bérard, à Pidoux (VD), pour être dévié sur le téléphone de l'intervenante en fonction ce jour-là. La communication est facturée du domicile à Crêt-Bérard au tarif normal. L'intervenante de piquet doit être chez elle, disponible, dans des conditions favorables à l'écoute. Elle doit avoir des adresses de références sous la main afin de pouvoir orienter son interlocuteur(trice) vers d'autres services ou organes compétents si nécessaire. Pour chaque entretien téléphonique, l'intervenante doit remplir une grille d'informations de base qui permettra de tenir des statistiques. Tout cela reste anonyme et confidentiel, aucun nom de personne ni de lieu ou tout autre élément d'identification ne sont pris en note.

Au total, neuf intervenantes, toutes paysannes, assumeront à tour de rôle les permanences hebdomadaires du déclic. Ces femmes ont entre 35 à 60 ans, car leur tâche exige de la maturité et une expérience de vie, et sont bien réparties dans les régions romandes. Répétons-le, elles opéreront de manière totalement anonyme et confidentielle: ni elle, ni leur interlocuteur ou interlocutrice, ne révéleront leur identité. «C'est fondamental que les gens puissent parler en toute liberté», commente Mary-Josée Duvoisin, présidente de l'Association Le déclic. De ce fait, elle-même et les membres du comité ne font pas partie du groupe d'écoute et ne connaissent pas ces volontaires. Les intervenantes ont dû suivre une formation pointue: elles ont passé vingt heures préparatoires avec un formateur de La Main Tendue et effectué quinze heures d'exercices (mises en situation, jeux de rôle, etc.) pour mesurer et entraîner leur capacité d'écoute. Selon Anne Boutenel, «la grande difficulté consiste à savoir exploiter son vécu tout en le mettant à distance.» La démarche est d'informer, d'orienter, d'accompagner, éventuellement de suggérer mais en tout cas pas de conseiller. De la formation continue est prévue ainsi que des



LES FAMILLES PAYSANNES romandes disposent d'une ligne d'écoute téléphonique anonyme pour les aider et les soutenir face à leurs problèmes.

séances de supervision afin que chacune puisse discuter et se décharger de tout ce qu'elle aura ressenti lors des entretiens téléphoniques ainsi qu'améliorer ses compétences. Les intervenantes sont signataires d'une Charte: «Cela permet de définir notre engagement et de travailler avec des valeurs communes», précise Anne Boutenel. La Charte évoque la solidarité, l'entraide, pose des règles éthiques, mais aussi affirme une volonté de reconnaissance du statut et des rôles des paysannes dans l'agriculture. «Le déclic, outre ses objectifs d'information et d'aide aux familles rurales, vise également à valoriser les compétences et les ressources des paysannes impliquées dans le projet», souligne la coordinatrice. Pour le moment, l'équipe est exclusivement féminine. «Mais s'il s'avère nécessaire d'avoir un intervenant, nous ferons appel à un homme.»

RECHERCHE DE FONDS

Le budget de fonctionnement du déclic pour 2006 est estimé à 70 000 fr. et comprend un défraiement pour les intervenantes. Ce qui coûte le plus, ce sont les conversations téléphoniques, la formation continue et les séances de supervision. Pour l'instant, le principal «sponsor» est l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et les chambres cantonales d'agriculture. Toutefois, ce système de financement n'est pas assuré à long terme. L'Association Le déclic se doit de chercher d'autres ressources ailleurs. Elle a notamment fait appel à la Loterie romande. Pour faire connaître Le déclic, l'association a fait imprimer 4000 dépliants, et envisage déjà de doubler ce nombre. Le document sera diffusé auprès des chambres d'agriculture, organismes agricoles, services de vulgarisation, etc. Le site Internet du SRVA

(www.srva.ch) fournit également des informations sur Le déclic. Arrivé dans sa phase de lancement, l'impact du projet reste difficile à prévoir: «Nous n'avons pas fait d'étude de marché mais je crois que Le déclic va répondre à un réel besoin», commente Anne Boutenel. La présidente Mary-Josée Duvoisin en est elle aussi convaincue: «Le monde agricole vit des mutations très rapides et déstabilisantes. Presque tous les agriculteurs peuvent se sentir menacés de voir leur exploitation disparaître un jour et ce n'est pas facile de résister à cette fatalité. Ces peurs existent et peuvent entraîner des tensions énormes dans les familles.» Le déclic pourra ainsi servir de soupape, car exprimer ses angoisses, ses soucis, les partager avec une personne attentive formée à l'écoute, c'est sans doute déjà se donner des moyens de faire front et d'aller de l'avant.

KARINE ETTER

Des paysannes initiatrices du projet

● L'idée de mettre sur pied une ligne téléphonique est née dans le cadre du projet «Paysanne en toute conscience», au sein du groupe de travail romand coordonné par le SRVA et composé de paysannes. En effet, à la suite de la parution du classeur «Paysanne en toute conscience. Droits et devoirs des conjoints dans l'agriculture», plusieurs membres du groupe ont reçu des téléphones de paysannes désemparées par les difficultés de leur situation (divorce, transmission, etc.). S'est alors posé le problème de savoir comment répondre aux questions de ces femmes, actives dans l'agriculture, vivant des moments de désarroi, de solitude ou de doute.

L'existence du Sorgentelefon en Suisse alémanique était connue et, parallèlement, un autre groupe de travail, coordonné par AGORA, posait les jalons d'une antenne téléphonique destinée aux familles paysannes en Suisse romande. AGORA a alors décidé de remettre ce projet à l'Union suisse des paysannes et femmes rurales (USPF), membre du groupe de travail «Paysanne en toute conscience». D'une ligne pour les paysannes-agricultrices, le projet initial est devenu Le déclic, ligne téléphonique pour les familles paysannes et leurs proches.

K. E.



LE LOGO et le numéro de téléphone du déclic... à garder sous la main!

L'association

● Créée le 7 septembre 2005, l'Association Le déclic regroupe, comme membres cotisants et partenaires privilégiés, les associations et institutions suivantes: Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), Groupe de travail «Paysanne en toute conscience», Association romande des paysannes professionnelles (ARPP), Association des groupements et organisations romands de

l'agriculture (AGORA), Fondation Crêt-Bérard, Service romand de vulgarisation agricole (SRVA). Les membres du comité sont: Mary-Josée Duvoisin, présidente (ARPP); Myriam Sandoz, caissière (Paysanne en toute conscience); Walter Willener, secrétaire (AGORA); Mireille Pidoux (USPF); Anne Boutenel, gestion des intervenantes (SRVA).

K. E.



M. PILET

MARY-JOSÉE DUVOISIN, paysanne à Fontanezier et présidente de l'Association Le déclic.